

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 2 Décembre 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	14	12 + 1	L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Patrice DOYEN, Philippe FERLET Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE Absents excusés : Mme Nathalie LAMBERT pouvoir à Mme Renvoye Mme Viviane ROUSSEL Absents non excusés : Secrétaire de séance : Hervé CYGANKO Travaux divers de finition dans le cadre de la PMR
DATE DE CONVOCATION			
26/11/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
5 DEC 2024			
N° d'ordre de la délibération			
081-2024			

Vu la délibération du conseil municipal du 12 avril 2024 décidant de faire réaliser les travaux relatifs à l'accessibilité extérieure aux locaux communaux et ouvrant une ligne de crédit de 12 228,40 € HT

Vu la délibération du conseil municipal du 24 Juin 2024, modifiant le projet relatif à l'accessibilité de l'église pour le remplacer par une rampe amovible,

Considérant l'arrêté préfectoral attribuant une subvention au titre de la DETR 2024 d'un montant de 3 668 € représentant 30 % de la dépense subventionnable.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à l'unanimité

- Mandatent le Maire ou l'adjoint en charge des travaux pour signer le devis de l'entreprise GCTP Et pour en poursuivre l'exécution

VU Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire
Philippe GUINET-BAUDIN

